



Avis d'attribution de concession

Délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation d'une halte nautique à Pantin (93) - canal de l'Ourcq

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSE

COMMUNE DE PARIS, Numéro national d'identification : 21750001628044, Ville de Paris - Direction de la voirie et des déplacements – Service des canaux – 62 quai de la Marne, Point de contact : Service des canaux, 75019, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 44 89 14 14, Courriel : dvd-canauxmarches@paris.fr, Code NUTS : FR101

Adresses internet :

Adresse principale : <http://www.paris.fr/concessions>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Collectivité territoriale

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation d'une halte nautique à Pantin (Seine-Saint-Denis) (2e avis).

Numéro de référence : 2017V37D7DSP-R4576

II.1.2) Code CPV principal : 63721200

Code CPV additionnel : 45242000

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : Convention de Délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation d'une halte nautique à Pantin (Seine-Saint-Denis) - Canal de l'Ourcq

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 4 247 129,00 euros

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession : compte d'exploitation prévisionnel, valeur calculée sans prise en compte des coûts de financement (date de valeur : janvier 2019)

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FR106

Plan d'eau du bassin de Pantin (93500), côté rive gauche du canal de l'Ourcq à grand gabarit - dép. Seine-St-Denis

II.2.4) Description des prestations : Le contrat de délégation a pour objet la gestion du service public de la halte nautique de Pantin et à ce titre, sa création et son exploitation. Le délégataire devra concevoir, financer et réaliser les travaux nécessaires à la création d'une halte nautique sur le plan d'eau du Bassin de Pantin, en rive gauche du Canal de l'Ourcq dans la traversée de la Commune de Pantin. Il assurera tous les services liés à l'exploitation de la halte nautique et en assurera l'entretien.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Critères :

1. la qualité technique et architecturale du projet des travaux et des aménagements à réaliser

2. la qualité et le dynamisme du service proposé en exploitation

3. la cohérence du plan d'affaires au regard du coût du projet, du coût des prestations d'exploitation, des recettes perçues et du niveau des redevances proposé

II.2.7) Durée de la concession - Durée en mois : 240

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION.

IV.1.1) Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession.

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution : Délibération du Conseil de Paris n°2019 DVD 88 en date des 1, 2, 3 et 4 octobre 2019 autorisant Madame la Maire de Paris à signer avec la société Fayolle et Fils la convention de concession et lui accordant l'autorisation de procéder à toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publications antérieures relatives à cette procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2017/S 203-419394 du 21/10/2017

Publication antérieure Fluvial : n°274 juillet août 2017

Référence BOAMP : Avis n°19-170318 ; Référence TED :

[2019/S 222-545794](#) - annonce diffusée le 18 novembre 2019

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 4 octobre 2019

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

FAYOLLE ET FILS, 95232, Soisy sous Montmorency, France, Code NUTS : FR108

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181, Paris Cedex 04, France, Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00, Courriel : greffe-ta-paris.juradmin.fr, Fax : (+33) 1 44 59 46 46

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181, Paris Cedex 04, France, Téléphone : (+33) 1 44 59 44 00, Courriel : greffe-ta-paris.juradmin.fr, Fax : (+33) 1 44 59 46 46

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU BOAMP :

13 novembre 2019